



Déclaration Préalable à la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration de la Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes du 1^{er} juin 2023

Monsieur le président,

Première réunion « officielle » de la Formation Spécialisée du CSA de la DNGCD (nous savons que vous allez nous répondre que c'est la deuxième, mais dans les faits, c'est la première à laquelle nous siégeons), et que dire, sinon que nous plaçons de grands espoirs dans une politique de prévention ambitieuse au sein de la DNGCD.

Cela fait trois ans que nous l'appelons de nos vœux, et trois ans que nous ne pouvons que constater que les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Comment pourrait-il en être autrement connaissant les risques inhérents au milieu maritime, mais aussi aérien ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 170 accidents de service en à peine 4 ans, cela doit nous interroger. Même si ces accidents couvrent un large spectre de situations et de causes, il n'en demeure pas moins que la prévention, la sécurité et la santé au travail doivent rester des axes majeurs et une priorité de la DNGCD.

Pour cela, il faudrait déjà pouvoir identifier correctement ces risques et les décliner dans un plan de prévention. Nous sommes bientôt au milieu de l'année et toujours pas de Plan Annuel de Prévention en vue ? Nous ne blâmons pas le Conseiller de Prévention ni les Assistants de Prévention qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'on leur donne, mais comme dans beaucoup de domaines et de services au sein de la DNGCD, ils sont notoirement sous-dimensionnés au regard des enjeux. La tâche est énorme et nécessiterait une vraie réflexion de fond sur l'organisation de la prévention au sein de la DNGCD.

Pour terminer sur une note positive, nous espérons néanmoins que ces nouvelles instances seront le point de départ d'un vrai renouveau du dialogue social après ces mois d'atermoiements et de doutes.

**Pour la CFDT Douane
Les représentants DNGCD**